



Compte-rendu de l'EAP du 20 juin 2022

Présents

Mmes Janine Dejoux, Marie Cécile Roussel, Isabelle Carlu, Martine Fargier, Jaqueline Burdet, Suzanne Boissin

Père Augustin

MM. Paul Grousset, Pierre Lacroix, Alain Roussel, Jean-Yves Rue-Fenouche

Comptabilité

Toni et Christiane CAPASSO, après 23 ans de bons et loyaux services cessent leur activité dans la paroisse. Le dimanche 3 juillet aura lieu une messe d'action de grâces à leur intention suivie d'un apéritif au cours duquel leur sera remis le cadeau de la paroisse. Pour l'organisation de l'apéritif, Suzanne fera les courses et Jean Yves se charge de mettre la table (rendez-vous à 9 h 30) Pour étoffer l'apéro chacun peut apporter quiche, pizza ou tout autre amuse-bouche à sa convenance !

Martine Fargier prend leur succession. Nous lui souhaitons bon courage pour cette tâche difficile dans un contexte où les revenus de la paroisse sont en baisse. (Un loyer en moins et une dépense vertigineuse pour le chauffage du presbytère)

D'ores et déjà, Martine attire l'attention de l'EAP sur les travaux et les aménagements indispensables pour faciliter l'accès au presbytère : les escaliers à l'entrée sont particulièrement dangereux pour les personnes âgées qui viennent préparer les célébrations d'obsèques, et pour les mamans qui viennent avec leur bébé, l'inscrire pour le baptême. (Les landaus passent difficilement !)

Une rencontre avec l'économiste diocésain est prévue jeudi 23 juin.

Il va falloir faire preuve d'imagination pour faire rentrer les fonds nécessaires au fonctionnement de la paroisse, l'immobilier étant avec la spiritualité et la fraternité un des piliers de base.

Pierre attire notre attention sur Mauricette qui s'est beaucoup investie pour la préparation de la messe dominicale à Largentière. Un coup de fil serait le bienvenu.

Pastorale de la santé

Père Augustin célèbre une messe par mois dans chacun des EPHAD de la paroisse. Il n'a pas le statut d'aumônier, donc il ne peut pas visiter les malades sans leur demande expresse mais si une personne souhaite le rencontrer il est tout à fait disposé à se rendre auprès d'elle (porter la communion, l'onction des malades, échanger...). Par ailleurs il l'a déjà fait.

Mariage à Chassiers

Pour des raisons d'horaire (le prêtre n'étant pas disponible à l'heure choisie par le couple), J Yves doit assurer un temps de prière car la situation personnelle des futurs époux ne permet pas une cérémonie sacramentelle

Messe à Uzer

Vu que les célébrations eucharistiques proposées le samedi s'effectuent sans aucune participation des Uzérois, le nombre de messe se réduit à 2 par an. Les cérémonies religieuses (baptêmes, mariages, funérailles) continueront bien sûr à se faire dans l'église.

Nonobstant les vacances, une rencontre de l'EAP aura lieu le 18 juillet à 17h suivie d'un repas partagé L'ordre du jour est fixé : le projet pastoral...